

ÉNERGIE, CLIMAT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'énergie et du climat

Décision du 16 octobre 2017 relative au projet de parc éolien en mer de la société Ailes Marines SAS

NOR : TRER1802144S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du 16 octobre 2017, le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, a accepté la demande de changement de technologie (remplacement de la machine ADWEN de 8 MW par une machine Siemens de 8 MW) présentée par la société Ailes Marines SAS pour la réalisation d'un parc éolien en mer au large de Saint-Brieuc.